

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 1 de l'ordre du jour

CX/PR 21/52/1

Avril 2021

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

Cinquante-deuxième session
(en ligne)

26-30 juillet et 3 août 2021

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/PR 21/52/1
2	Désignation des rapporteurs	
3	Questions soumises au CCPR par la Commission du Codex Alimentarius (CAC) et/ou d'autres organes subsidiaires	CX/PR 21/52/2
4(a)	Questions découlant de la FAO et de l'OMS	CX/PR 21/52/3
4(b)	Questions découlant d'autres organisations internationales	CX/PR 21/52/4
5(a)	Rapport de la session extraordinaire et la session ordinaire de la JMPR 2019 sur des considérations d'ordre général	Section 2 des rapports de la JMPR (anglais seulement)
5(b)	Rapport sur les réponses à des questions spécifiques soulevées par le CCPR découlant de la session ordinaire de la JMPR 2019	Section 3 du rapport de la JMPR 2019 (anglais seulement)
6	Projet de limites maximales de résidus (MRL) de pesticides dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale (à l'étape 7 et à l'étape 4)	CX/PR 21/52/5 (anglais seulement)
	– Observations à l'étape 3 (en réponse à la CL 2020/6-PR)	CX/PR 21/52/5-Add.1 CX/PR 21/52/5-Add.2
7	Révision de la <i>Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale</i> (CXA 4-1989)	

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de distribution de documents de travail à travers la liste de distribution du Codex (Codex-L). En revanche, seuls l'invitation et l'ordre du jour seront distribués aux membres et observateurs. Tous les documents de travail et tout nouveau document non mentionné sur cet ordre du jour provisoire, y compris toute autre information destinée aux délégués, seront publiés sur la page des réunions du site Internet du Codex dès qu'ils seront disponibles. Veuillez consulter le site web du Codex pour des mises à jour régulières sur l'état d'avancement des documents de travail et autres informations logistiques relatives à cette réunion.

[Page des réunions du site Internet](#) – [CCPR52](#).

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
7(a)	Classe C – Produits primaires destinés à l'alimentation animale y compris des questions sur les produits de fourrage (à l'étape 4) Type 11: Produits primaires d'origine végétale destinés à l'alimentation animale Propositions: <ul style="list-style-type: none"> • Groupe 050: Légumineuses destinées à l'alimentation animale • Groupe 051: Céréales et graminées (y compris pseudo-céréales destinées à l'alimentation animale) • Groupe 052: Divers produits destinés à l'alimentation animale 	CX/PR 21/52/6
	- Observations à l'étape 3 en réponse à la CL 2021/37/OCS-PR	CX/PR 21/52/6-Add.1
7(b)	Classe D – Produits alimentaires transformés d'origine végétale (à l'étape 4) Tous les types dans la Classe D Groupes proposés dans les différents types	CX/PR 21/52/7
	- Observations à l'étape 3 en réponse à la CL 2021/37/OCS-PR	CX/PR 21/52/6-Add.1
7(c)	Tableaux sur les exemples de produits représentatifs pour des groupes de produits dans les différents types dans les Classe C et Classe D (à l'étape 4) (pour inclusion dans les <i>Principes et directives pour la sélection de produits représentatifs en vue de l'extrapolation de limites maximales de résidus au groupe de produit</i> (CXG 84-2012))	CX/PR 21/52/8
	- Observations à l'étape 3 en réponse à la CL 2021/37/OCS-PR	CX/PR 21/52/6-Add.1
7(d)	Impact des types révisés dans les Classe C et Classe D dans les limites maximales Codex pour les résidus de pesticide (CXL)	CX/PR 21/52/9
7(e)	Classe B – Produits alimentaires primaires d'origine animale Harmonisation des limites maximales de résidus pour la viande de mammifères entre le CCPR et le CCRVDF	REP19/PR, Par. 157-162 Annexe VIII
	- Observations en réponse à la CL 2021/13/OCS-PR	CX/PR 21/52/10
7(f)	Répercussions sur les CXL de la base de données des types révisés de la Classe A relatifs aux CXL pour les pesticides dans l'alimentation humaine et animale	CX/PR 21/52/11
8	Directives pour les composés présentant un niveau de problème de santé publique faible et pouvant être exemptés de l'établissement de CXL ou ne donnant pas lieu à des résidus (à l'étape 4)	CX/PR 21/52/12
	- Observations à l'étape 3 en réponse à la CL 2021/38/OCS-PR	CX/PR 21/52/12-Add.1
9	Document de travail sur la révision des dispositions relatives à la spectrométrie de masse dans les <i>Directives sur l'utilisation de la spectrométrie de masse (SM) pour l'identification, la confirmation et le dosage des résidus</i> (CXG 56-2005) et la Directive sur les critères de performance pour les méthodes d'analyse en vue de la détermination des résidus de pesticides dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale (CXG 90-2017)	CX/PR 21/52/13
10	Document de travail sur le suivi de la pureté et la stabilité des matériaux de référence certifiés (MRC) des pesticides multi-classes pendant un stockage prolongé	CX/PR 21/52/14
11	Document de discussion sur un examen des équations ACTEI	CX/PR 21/52/15
	Observations en réponse à la CL 2021/42/OCS-PR	CX/PR 21/52/15-Add.1

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
12	Participation de membres de la JMPR à l'examen parallèle de nouveaux composés : projet de procédures et principes	CX/PR 21/52/16
	Observations en réponse à la CL 2021/43/OCS-PR	CX/PR 21/52/16-Add.1
13	Document de travail sur la gestion des composés sans appui ne présentant pas de problème de santé publique programmés pour une révision périodique	CX/PR 21/52/17
	Observations en réponse à la CL 2021/44/OCS-PR	CX/PR 21/52/17-Add.1
14	Homologations nationales des pesticides	CX/PR 21/52/18
15	Établissement du calendrier et des listes Codex de pesticides à évaluer ou réévaluer par la JMPR (sur la base des observations soumises en réponse à la CL 2021/7-PR)	CX/PR 21/52/19
	Problèmes de santé publique relatifs aux composés prévus pour révision périodique par le JMPR présentés par l'Union européenne	CX/PR 21/52/19-Add.1
16	Autres questions et travaux futurs	
17	Date et lieu de la prochaine session	
18	Adoption du rapport	

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Note générale

Lettres circulaires: Toutes les lettres circulaires concernant le Comité du Codex sur les résidus de pesticides sont disponibles sur le site web du Codex comme suit: B

- <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/committees/committee/related-circular-letters/fr/?committee=CCPR>

Révision de la Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale

Point 7(e) de l'ordre du jour : Classe B – Produits alimentaires primaires d'origine animale

Harmonisation des limites maximales de résidus pour la viande de mammifères entre le CCPR et le CCRVDF

Les services de la Protection des plantes et vétérinaires des pays membres du Codex sont invités à fournir des commentaires en réponse à la CL 2020/13-PR pour examen par le CCPR, à sa cinquante-deuxième session. Les résultats de l'examen de cette question seront envoyés au CCRVDF, à sa vingt-cinquième session, pour examen. Ce point de l'ordre du jour concerne la collaboration entre le CCRVDF et le CCPR relative à des questions d'intérêt mutuel pour les composés utilisés en tant que pesticides et médicaments vétérinaires et à la recherche de moyens novateurs de favoriser cette collaboration. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez vous référer à la CL 2020/13. Veuillez noter que la CL 2021/6-RVDF demandant des observations sur les recommandations pour les abats comestibles et tout autre tissu animal pertinent dans le but d'harmoniser et de déterminer les limites maximales de résidus dans les composés à double usage est disponible pour observations et doit être examinée avec la CL 2020/13-PR.

Établissement des LMR Codex pour les pesticides

Points 13/14/15 de l'ordre du jour: gestion des composés sans appui, homologations nationales des pesticides et listes de pesticides à examiner en priorité par la JMPR

Ces points sont étroitement liés et traitent des moyens dont dispose le Comité pour améliorer l'établissement des LMR pour les pesticides pour les aliments et les aliments destinés à l'alimentation animale dans les procédures actuelles décrites dans les *Principes d'analyse des risques pour l'établissement des limites maximales de résidus pour les pesticides par le Comité sur les résidus de pesticides*. Les membres et observateurs du Codex sont invités à examiner les conclusions et recommandations de ces documents de manière globale afin de fournir des orientations utiles au CCPR, lors de l'examen de ces points de l'ordre du jour.

Point 15 de l'ordre du jour: Établissement des listes Codex de pesticides à évaluer en priorité par le JMPR

L'élaboration de la liste prioritaire correspond à l'étape 1 de la procédure d'élaboration des LMR du Codex. Le Comité examinera un document préparé par le président du groupe de travail sur les priorités (présenté comme un CRD) s'appuyant sur le document CX/PR 21/52/19 et des observations soumises, lors des débats sur le Point 6 de l'ordre du jour.

Autres questions

Point 16 de l'ordre du jour: Ce point reste à l'ordre du jour par souci d'exhaustivité. Toutefois, aucune autre question ou travaux futurs ne seront examinés lors de cette réunion.